

Braccio, Nadia

De: Annie H [pappillonbleu@hotmail.com]
Envoyé: 13 mars 2014 10:22
À: Greffe
Objet: À verser au dossier R-3863-2013 (observations) et au dossier R-3854-2013 phase 2 (observations)

Bonjour,

Je vous écris pour vous faire part des problèmes de santé que ma fille a vécue en lien avec les nouveaux compteurs d'Hydro-Québec.

Nous sommes déménagées dans une maison où un compteur émetteur de radio-fréquences était installé et peu après, ma fille de 12 ans a commencé à faire de l'arthrite. Elle a été suivie à St-Justine où ils pouvaient constater qu'il y avait effectivement de l'arthrite dans ses articulations mais ils ne comprenaient pas car ça ne correspondait pas au schéma habituel de l'arthrite. Ça a duré plusieurs mois pendant lesquels ses articulations enflaient, devenaient rouges et chaudes, elle se réveillait la nuit et pleurait, elle n'arrivait pas à marcher. Ça attaquait ses hanches, ses coudes, ses genoux, ses doigts, ses poignets, ses épaules ou ses chevilles. Au début, quand nous ne savions pas ce qu'elle avait, elle manquait des semaines complètes d'école. Par la suite, son médecin a demandé au CLSC qu'on lui prête un fauteuil roulant. Pendant plus de trois mois, elle allait à l'école à chaque jour en fauteuil roulant. Quand j'ai su que ça pouvait être causé par le compteur, je l'ai fait enlever en payant les frais pour le compteur non-communicant et du jour au lendemain, ses douleurs se sont arrêtées. Maintenant, quand elle va dormir chez des amis où il y a des compteurs intelligents, elle a des douleurs. Nous sommes chanceuses d'habiter en banlieue où nous sommes relativement éloignés des compteurs des voisins, mais si, comme beaucoup de gens au Québec, nous étions près des compteurs des voisins, nous ne pourrions pas les faire enlever avec la façon dont l'option de retrait fonctionne présentement.

Pour en savoir plus, son médecin nous a envoyés consulter un médecin spécialisé en médecine environnementale en Ontario. L'électrosensibilité est reconnue depuis longtemps en Ontario et dans beaucoup d'autres pays (Suède, Norvège, Australie, Allemagne, Danemark, Angleterre, etc.) ainsi que par l'Organisation Mondiale de la Santé, mais malheureusement pas au Québec. Pourquoi? Nous sommes faits tous de la même matière.

Ce que je me demande, c'est comment se fait-il que beaucoup de gens n'étaient pas électrosensibles avant l'installation de compteurs intelligents mais le deviennent après?

J'ai trouvé une étude qui a été faite sur les compteurs, que je vous transmet ici qui relate le fait que **les compteurs auraient des caractéristiques spécifiques** qui font en sorte que les gens deviennent électrosensibles suite à l'installation des compteurs alors qu'ils ne l'étaient pas avant: http://quebec.huffingtonpost.ca/2013/11/25/etude-clinique-sur-les-effets-nocifs-des-compteurs-intelligents_n_4309494.html?ir=Canada+Quebec&utm_campaign=112513&utm_medium=email&utm_source=Alert-canada-quebec&utm_content=Title . Il n'y en a pas des tonnes car c'est relativement nouveau, mais beaucoup d'études ont été faites sur les radio-fréquences. Le rapport Bioinitiative passe en revue toutes les études qui ont été faites sur le sujet et nous met en garde contre les dommages causés par les radiofréquences. La recommandation est de 1000 microwatts par mètres carrés et cela a été adopté par le parlement Européen et par d'autres pays. Les normes canadiennes, qui sont présentement en révision d'ailleurs, autorisent 6 millions de microwatts par mètres carrés. Ces normes sont désuètes et ne sont certainement pas là pour nous protéger. Le rôle d'un organisme comme la Régie de l'Énergie devrait être de protéger les citoyens. Nous vous demandons d'appliquer le principe de précaution et d'arrêter le projet insensé des compteurs intelligents. La santé des Québécois est entre vos mains.

Ce qui est problématiques avec les compteurs c'est qu'ils émettent des ondes pulsés, ce n'est pas une émission en continue mais ils n'émettent rien du tout puis ils émettent une décharge, comme un coup de fouet et ça se répète plusieurs fois par minutes, vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Donc la mesure qu'Hydro-Québec donne à propos de ses compteurs (55 microwatts par mètres carrés) est une moyenne des émissions réparties dans le temps, car lors de l'émission de la décharge, plusieurs fois par minutes, des mesures de 65 000 microwatts par mètres carrés ont été prises. **Le corps ne reçoit jamais 55 microwatts** par mètres carrés. Soit il ne reçoit rien, soit il reçoit une décharge pouvant aller jusqu'à 65 000 microwatts par mètres carrés. Cela est bien au-delà des recommandations faites par le Rapport Bio-initiative et également des normes de plusieurs pays.

Je ne suis pas contre la technologie, un cellulaire ça peut être bien pratique. Par contre, j'ai le choix de le laisser fermer quand je ne m'en sers pas. Le compteur lui, ne nous donne pas ce choix. Il émet en permanence. Et en plus, nous devons payer si nous ne pouvons pas le tolérer. Ma fille n'avait aucun problème avec les radiofréquences avant d'être en contact avec un compteur intelligent. Maintenant elle doit faire attention. Tout ça à cause d'une décision qui a été prise par la Régie de l'Énergie, qui a autorisé Hydro-Québec à installer des compteurs émetteurs et récepteurs sur chaque maison. Combien d'autres enfants et adultes seront affectés par les compteurs? Combien en faudra-t-il pour faire arrêter le projet?

Je vous demande également de prendre en considération la lettre envoyée le 13 novembre 2013 par sept députés du parti Québécois qui demandent à ce que le libre choix soit respecté et que les frais d'installation et les frais annuels imposés à ceux qui demandent le compteur non-communicant soient **abolis**. Ils demandent également que les gens qui sont électrosensibles puissent conserver leur compteur électromécanique et qu'Hydro-Québec démontre de la compassion et de l'empathie envers ces personnes vulnérables. Ils proposent qu'Hydro-Québec garde dans un registre spécial les noms et adresses de ces personnes afin de les soutenir en prévoyant des mesures d'atténuation, de soutien, d'encadrement et de suivi de leur dossier personnel dans un esprit de respect et d'aide. Voici le lien pour cette lettre : <http://ici.radio-canada.ca/regions/Montreal/2014/01/23/003-deputes-pequistes-compteurs-intelligents.shtml>

Je vous demande également de prendre en considération le fait que les députés de l'assemblée nationale ont voté à l'**unanimité** une motion demandant à ce qu'il n'y ait **pas de frais** pour les gens qui refusent le compteur intelligent ainsi que du décret de préoccupation émis par Martine Ouellet, la ministre de l'énergie et des ressources naturelles.

Je crois également qu'une personne qui a les compteurs de ses voisins près de chez elle devrait pouvoir les faire enlever également, et ce, sans frais. Une dame que je connais a 37 compteurs juste à côté de son salon. Elle reçoit les émissions des compteurs de ses voisins en permanence et, malgré qu'elle ait un très beau logement pas cher où elle habite depuis longtemps, elle va devoir déménager car elle a des problèmes de santé depuis l'installation des compteurs. Les gens dans des situations du genre devraient pouvoir faire enlever les compteurs gratuitement, et ce, même si ce n'est pas eux qui paient le compte d'Hydro. Car c'est **leur** santé qui est en jeu.

En Californie, où le même type de compteur que ceux d'Hydro a été installé, il y a eu tellement de gens qui ont développé des problèmes de santé, que les compteurs sont enlevés présentement pour retourner aux compteurs électromécaniques. Prenons donc exemple sur eux. Je suis certaine que vous êtes des femmes intelligentes pour être où vous êtes présentement. Une personne intelligente qui sait que ces compteurs sont néfastes pour la santé ne peut pas en autoriser l'installation. Regardons ce qui s'est fait en Californie et prenons exemple sur eux. La santé des gens est plus importante que le profit.

Vous avez la possibilité de préserver la santé des Québécois. Cela est entre les mains présentement. Pensez-y avant de rendre votre décision.

Merci

Annie Hamelin